



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

2 jours

CSE : Rôle et attributions du Comité Social et Economique

à partir de 750 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intégrer le cadre légal et les obligations de l'employeur au regard du CSE et des représentants du personnel
- Se représenter les rouages de fonctionnement du CSE
- Appréhender les missions et attributions du CSE, ainsi que les moyens à leur disposition
- Mesurer les enjeux du CSE et sa place dans la nouvelle donne du dialogue social

PUBLIC VISÉ

Tout public

AIDES AU FINANCEMENT **

POLEEMPLOI

** *sous conditions*

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel
Mix Learning

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 **N° Vert 0 805 384 384**



PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

1. Maîtriser l'organisation interne et les règles de fonctionnement du CSE

- Le cadre d'exercice du mandat dans les entreprises à structure complexe
- Composition et organisation du CSE
- Les réunions du CSE
- Le niveau « supra » de l'instance : le CSE central
- Le niveau « infra » de l'instance : les représentants de proximité

2. Connaître les attributions du CSE

- Le traitement des réclamations individuelles et collectives
- Le rôle économique social et environnemental du CSE
- Le rôle du CSE en santé et sécurité au travail
- Le monopole de la gestion des activités sociales et culturelles

3. Les moyens à la disposition du CSE

- Les moyens généraux
- Le recours aux experts par le CSE
- La gestion des situations de « crise » : l'exercice des procédures d'alerte par le CSE

4. Les moyens à la disposition du CSE (suite)

- Les moyens financiers : les budgets du CSE
- Les obligations comptables du CSE
- Les moyens autres que financiers

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
BEAUVAIS
DUNKERQUE
LAON

LENS
ROUBAIX
SAINT-OMER

Retrouvez toutes les informations
sur **laho-formation.fr**



PROCHAINES SESSIONS

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 13 et 14 mars 2025

BEAUVAIS

Session 1 : 15 et 16 décembre 2025

DUNKERQUE

Session 1 : 7 et 8 octobre 2025

LAON

Session 1 : 17 et 18 novembre 2025

LENS

Session 1 : 19 et 20 mai 2025

Session 2 : 23 et 24 septembre 2025

ROUBAIX

Session 1 : 11 et 12 mars 2025

SAINT-OMER

Session 1 : 18 et 19 juin 2025

